

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

N°2017/47

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	19	19

Date de la convocation :	le 23 juin 2017
Date d'affichage :	le 04 juillet 2017

Séance du 29 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 29 juin 2017 à 18h00, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier, Mesdames MERCIER Sophie, PARIGOT Marianne et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, BARBILLON Philippe, BERANGER Didier (suppléant), CAMUS Jacques (suppléant), CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, DENNEL Alain, DUPONT Michel, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, GUESNIER Jean-Noël (arrivée 18h30), LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent, MESSIO Denis, TASSIN Jackie et WARIN Gérard (arrivée 18h30).

Absents excusés : Mesdames DECAMP Annick, FOYART Kristine, Messieurs CARRIÈRE Alain, CARVALHO Patrice, DAUSQUE Marcel (représenté par Monsieur BÉRANGER), FORGET Daniel, HAUDRECHY Jean-Pierre, GRANIER Jean-Claude (représenté par Monsieur CAMUS), HEDUY Christian, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire, PEYR Patrick

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Décisions du Président

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n°2016/45 du 17 novembre 2016 et n°2017/03 du 19 janvier 2017 portant délégations au Président,

Le Président informe les membres des décisions prises en vertu de ses délégations :

- DP2017-01 : demande de subvention auprès de l'ADEME pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules hybrides et électriques,
- DP2017-02 : demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules hybrides et électriques,
- DP2017-03 : avenant n°1 à l'accord cadre sur les réseaux basse-tension, éclairage public et télécommunication (2016TRAV1 - Lot n°2 – Zone Centre) pour l'intégration de prix nouveaux,
- DP2017-04 : avenant n°1 à l'accord cadre sur les réseaux basse-tension, éclairage public et télécommunication (2016TRAV1 - Lot n°3 – Zone Sud) pour l'intégration de prix nouveaux.

À l'unanimité, le Comité Syndical

PREND ACTE des décisions susmentionnées.

Fait les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

